

Compte-rendu de la réunion organisée par la direction académique « Expérimentation de la carte scolaire dans les Côtes-d'Armor » lundi 8 juin 2026 de 17h30 à 19h30

Avant la réunion départementale

Le 23 avril 2026, le Ministre de l'Éducation nationale « met en place une expérimentation inédite de construction de la carte scolaire dans 18 départements », dont les Côtes-d'Armor, « alors que notre système éducatif devrait compter 1,7 million d'élèves en moins d'ici 2035 ».

Par courrier en date du 28 avril, la FSU-SNUipp 22 sollicite auprès du Directeur académique « une audience pour vous rencontrer à propos de cette expérimentation (sur la carte scolaire) » en précisant demander « à être associés à chaque étape de ce projet. »



Le 30 avril, le conseil syndical du SNUDI-FO 22 adopte à l'unanimité une déclaration intitulée « Le ministre déclare la guerre aux écoles des Côtes-d'Armor ! Le SNUDI-FO 22 n'acceptera aucune fermeture d'école, pas plus qu'il n'accepte les fermetures de classe. » Il appelle tous les collègues à exiger avec lui « le maintien de toutes les écoles et de toutes les classes ».

L'audience accordée à la FSU-SNUipp 22 se transforme en invitation adressée le 29 mai aux organisations siégeant au CSA-SD (FSU, FO, UNSA et CFTD, respectivement 5, 2, 2 et 1 siège.s) à une réunion le 8 juin « pour évoquer l'expérimentation de la carte scolaire ».

Le SNUDI-FO 22 contacte la FSU-SNUipp afin d'échanger, et de refuser ensemble d'être associés à cette expérimentation visant la destruction du réseau d'écoles existant, au prétexte de la baisse démographique qui va se produire. L'UNSA ne peut pas participer aux moments proposés, ni avant ni après la réunion à la direction académique.

Présentation du Directeur académique

Le DASEN évoque la baisse démographique à venir dans le département, de 10 000 élèves en 10 ans, soit environ 20 % d'élèves en moins.

La première question abordée est celle du maillage territorial, dans une démarche « ascendante » de réflexion, même s'il développe en long et en large son propos.

Il donne comme modèles les écoles fusionnées et les RPI. Mais il y a à inventer un nouveau modèle, en parlant de Pontrieux où les élèves de cycle 3 vont se retrouver au collège !

Le DASEN parle d'un maillage énorme au regard de la ruralité du territoire. Le Secrétaire général surenchérit en expliquant que nous ne sommes plus en 1830 où les élèves allaient à l'école à pied et en sabot. Bref, la notion de proximité est dépassée...

Remarque : Le député de la circonscription de Lannion explique l'objectif plus franchement : « *On ne pourra pas garder des écoles partout* » (titre de l'interview parue le 26 avril dans Ouest-France).



La formation des PES pour faire face au milieu rural et aux multi-niveaux est déjà lancée.

Le DASEN questionne « *Quel rôle veulent jouer les organisations syndicales dans ce cadre ?* »
« *Qu'est-ce qui est pédagogiquement souhaitable, territorialement acceptable, politiquement soutenable ?* »

FO n'est pas mandaté par les collègues pour fermer les écoles, mais au contraire les maintenir !

L'UNSA et la CFDT veulent être associées. L'UNSA veut qu'on s'intéresse au profil des élèves, et pas seulement au nombre d'élèves. Il y a également le problème de la concurrence du privé et du public. Le syndicat veut s'assurer d'être dans la boucle et savoir comment pouvoir faire des remarques à chaque étape.

La FSU met en avant sa revendication de plus de maîtres que de classes. Elle s'interroge sur le calendrier, sur le dépôt de propositions d'ici octobre 2027, sur la marge de manœuvre ? Le syndicat a un projet de transformer l'école.



Pour FO, la baisse démographique n'est qu'un prétexte : la vraie raison de la soi-disant expérimentation, c'est la volonté de réaliser des coupes sombres et de continuer à toujours donner moins à l'École. Le premier ministre vient déjà d'entériner 4 milliards de coupes dans les services publics et la Sécu, et il est question de 8 à 12 milliards de coupes. Le budget de l'Éducation nationale qui se traduit par la destruction de 4 000 postes d'enseignants, subirait une coupe réglée d'une ampleur sans précédent via l'expérimentation.

La meilleure preuve, on nous parle de modèle à inventer et on nous cite ce qui a conduit à des catastrophes dans les Côtes-d'Armor. Par exemple à Paimpol où la fusion de 4 écoles en 1 école sur 3 sites a abouti à perdre en quelques mois le tiers des élèves en 2016, les 4 écoles de 336 élèves passant à 1 école de 210 élèves. Un autre exemple est donné par la commune du Méné, où 4 écoles sur 4 anciennes communes sont devenues 1 école de 22 classes où exercent 30 collègues. Nos collègues n'en peuvent plus des réunions générales où les problèmes propres à un site ne peuvent pas être abordés et encore moins réglés, où le directeur n'est présent qu'un jour sur quatre.

FO refuse la destruction du réseau d'écoles, et combattra leurs fermetures. Ni les enseignants, ni les élèves et leurs parents n'ont intérêt au saccage envisagé.



Pour le DASEN, « Ne rien faire, c'est aggraver la situation ! »

Le Directeur académique a conclu la réunion par des déclarations montrant sa détermination à appliquer les directives ministérielles dévastatrices et son mépris total pour les conditions de travail des personnels : « Penser à une certaine équité sur le territoire », « Sortir d'une logique égalisatrice », « Ne rien faire, c'est aggraver la situation ! », « Est-ce qu'on veut du préceptorat dans les classes ? »

Rappelons les propos du Préfet des Côtes-d'Armor à la délégation du Collectif 45 classes :

« Il a justifié la politique de destruction des postes et des classes par la baisse démographique et l'application de la loi de finances qui répartit les moyens. Il explique que la dette impose de faire des économies partout. Selon lui, **il n'est pas possible de sanctuariser ni l'école, ni l'hôpital, tout en indiquant que le budget des armées ne sera pas du tout réduit dans les mêmes proportions car la situation internationale l'exige !** Le Préfet prévient que ce que nous vivons ne va que s'aggraver : il redit que les prochaines années verront autant de classes fermer. » Extrait du compte-rendu de l'audience du 22 février 2024



Après la réunion avec le DASEN

Le SNUDI-FO 22 a réaffirmé à la FSU-SNUipp 22 sa disponibilité pour une rencontre, afin d'établir une position commune de résistance au processus engagé de casse des écoles. La FSU-SNUipp a répondu qu'il fallait attendre de voir ce que pouvait donner la méthode « inédite ».

Qui peut croire les propos du ministre, « Nous inversons la logique en partant du terrain et des réalités démographiques et géographiques de chaque territoire, pour construire ensuite le futur schéma d'emploi local. » et sa méthode prétendument « inédite » ?!!!

D'une part, la logique n'a jamais été du haut vers le bas : les écoles font remonter leurs effectifs dès novembre, ce que les DASEN transmettent, et le ministre décide de répartir la misère contenue dans sa lettre de cadrage.

D'autre part, la méthode de l'écoute « du terrain » est éprouvée de longue date. Tout le monde sait que le ministre s'appuiera sur cette fameuse écoute « du terrain » pour justifier les restructurations du réseau d'écoles de toutes sortes : fermetures, directions uniques, fusions...

Le ministre Chatel a rêvé de le faire en 2010 avec les EPEP...

...ce n'est pas le ministre Geffray d'un gouvernement sans majorité qui le fera !

Voici le tableau que le SNUDI-FO 22 publiait en décembre 2009 pour dénoncer les EPEP :

Tableau montrant les effets de la globalisation des effectifs de plusieurs écoles regroupées dans le cadre d'un EPEP

	Nbre de classes	eff. Cl. 1	eff. Cl. 2	eff. Cl. 3	eff. Cl. 4	eff. Cl. 5	eff. Cl. 6	eff. Total	moyenne	moyenne si 1 fermeture	fermeture ?
Ecole n°1	3	21	17	16				54	18,0	27,0	?
Ecole n°2	2	16	20					36	18,0	36,0	non
Ecole n°3	1	17						17	17,0	#	non
Ecole n°4	2	19	21					40	20,0	40,0	non
Ecole n°5	2	18	17					35	17,5	35,0	non
Ecole n°6	3	16	18	23				57	19,0	28,5	?
Ecole n°7	3	21	27	18				66	22,0	33,0	non
Ecole n°8	4	25	19	22	20			86	21,5	28,7	non
Ecole n°9	5	22	23	26	19	25		115	23,0	28,8	non

Si les 25 classes sont regroupées dans un EPEP :

EPEP	25
------	----

Ce tableau est disponible informatiquement (au format excel) et adaptable à la situation de votre secteur.

Demandez-le à l'adresse suivante :
snudi.fo22@free.fr

	506	20,2	
Moy. si 1 fermeture		21,1	oui
Moy. si 2 fermetures		22,0	oui
Moy. si 3 fermetures		23,0	oui
Moy. si 4 fermetures		24,1	oui
Moy. si 5 fermetures		25,3	oui
Moy. si 6 fermetures		26,6	oui

L'heure est au regroupement de ceux qui veulent maintenir l'École publique, son réseau d'écoles, qui veulent stopper la dégradation des conditions de travail des personnels et des conditions de scolarisation des élèves.

Ne touchez pas au réseau des écoles publiques !

Recrutez des remplaçants pour mettre fin aux classes sans maître en cas de maladie !

Recrutez des AESH et des enseignants spécialisés, ouvrez les places nécessaires pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap ou en grande difficulté !

Recrutez des PE pour qu'aucune classe ne dépasse 25 élèves !

